

## Numérisation et mise en ligne Algérie

Lors de l'accession de l'Algérie à l'indépendance, les registres de l'état civil dit « européen » sont restés sur place. Une grande partie de ces registres a été microfilmée entre 1967 et 1972 : cela représente environ 3,5 millions d'actes sur un total de 5 millions. Cet ensemble, conservé par le Service central de l'état civil du ministère des Affaires étrangères à Nantes, a été numérisé.

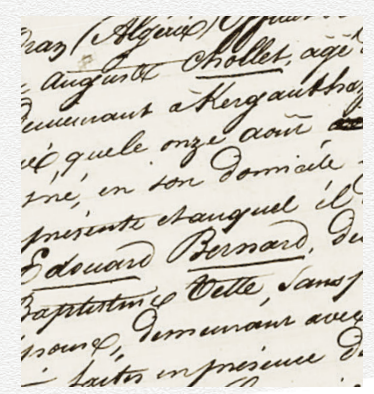
Tous les actes centenaires ont été ensuite indexés aux noms, prénoms, commune, année, type d'acte (pour les actes de 1830 à 1904). L'internaute peut, de chez lui, interroger l'application informatique sur ces critères et avoir accès directement en ligne aux actes eux-mêmes. Attention : de 1905 à 1909, la recherche en ligne n'est pas nominative mais s'effectue au registre, par commune, par année ou par type d'actes.

## Autres pays ou territoires

Les Archives nationales d'outre-mer conservent en outre un exemplaire des registres paroissiaux et d'état civil de tous les territoires ayant fait partie à un moment ou à un autre des empires coloniaux français, depuis le XVIIe siècle.

Depuis 2005, plusieurs milliers de registres ont été numérisés. Au fur et à mesure de l'achèvement de ces opérations de numérisation, les images ont été et continueront à être mises en ligne.

La réutilisation non privée de ces images implique de se conformer à la législation en vigueur sur la réutilisation des données publiques et sur la protection de la vie privée.



**Nota : Pour pouvoir consulter et imprimer les actes, il est nécessaire de disposer de la dernière version du logiciel Java, téléchargeable gratuitement sur internet.**

### Registres paroissiaux et d'état civil mis en ligne

#### 2010

- Saint-Domingue de 1668 à 1804 (et jusqu'à 1809 pour Santo Domingo)
- Guyane de 1677 à 1900
- Ile Royale de 1722 à 1757
- Sainte-Lucie de 1765 à 1788
- Saint-Pierre et Miquelon de 1775 à 1870
- Martinique

#### 2011

- Guadeloupe (partiellement)

#### 2012 :

- Au fur et à mesure de l'achèvement des numérisations.

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/>

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
Service interministériel des archives de France  
Archives nationales d'outre-mer - 29 chemin du moulin de Testas  
13090 Aix-en-Provence - tél. 04.42.93.38.50  
<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/>

